

## Rencontre du Directeur Général le 28 août à la demande de la CGT

Suite à la publication estivale des rapports de l'ANCT, du CGEDD et à la prise de connaissance des courriers entre le Directeur du Cerema et les Directions Générales, la CGT a pris rendez-vous avec le Directeur Général.

Le Directeur Général (DG) était accompagné de Sylvie Candas, la nouvelle DRH. Il nous a informés de la nomination de Mme Cécile Arcade au poste de Secrétaire Générale.

Nous avions fixé 3 sujets majeurs à l'ordre du jour de cette rencontre :

- 1- Evolution du Cerema dans le contexte de création de l'ANCT
- 2- Evolution des services supports au Cerema
- 3- Evolution du Cerema

La CGT a tout d'abord signifié au Directeur que nous trouvions qu'il y avait une inadéquation entre les voeux du DG, les informations contenues dans le rapport de l'ANCT et les réponses des principales directions générales du Ministère.

Le DG nous a indiqué que l'ensemble des arbitrages n'étaient pas tout à fait rendus et que des négociations étaient encore en cours au niveau ministériel. Le DG paraissait assez confiant sur sa maîtrise du budget et pensait que le chiffre de 50 % de la Subvention pour Charge de Service Public (SCSP), que revendique le préfigurateur de l'ANCT, est exagéré. Ce chiffre devrait être revu à la baisse.

Ce chiffre devrait être en relation avec les domaines et l'activité que l'ANCT pourrait partager avec le Cerema. Le premier domaine qui pourrait être concerné est la mobilité (au sens large ?). Actuellement sur les autres champs les arbitrages ne sont pas rendus. Il précise que le Cerema doit se positionner en ingénierie d'expertise, ou en amont des projets, pour les collectivités.

Il compte positionner le Cerema comme un acteur au plus proche des territoires avec sa trentaine d'implantations. Dans le même temps, il assume la diminution des effectifs et indique que des polarisations seront opérées. Ceci nous paraît contradictoire, car les collectivités apprécient la proximité géographique avec leurs interlocuteurs du Cerema, ce qui serait remis en cause avec des activités polarisées!

Le DG indique que les premières orientations seront discutées en Codir début septembre et qu'elles seront annoncées lors du séminaire des cadres du 18 septembre.

Le prochain exercice stratégique tiendra compte de ces polarisations et choix des domaines à maintenir. Il est prévu pour février/mars 2019 avec un COP pour l'été 2019.

La CGT a rappelé que le volet infrastructures était en forte diminution dans le précédent projet stratégique. Elle soutient que le meilleur des développements durables est celui qui consiste à maintenir en l'état le patrimoine, notamment nos infrastructures routières. En référence au pont de Gênes, elle revendique le maintien d'une expertise dans le domaine des infrastructures, ce qui nécessite un investissement humain important. On ne s'improvise pas expert du jour au lendemain!

Le DG n'a pas apporté de réponse sur la structure territoriale du Cerema, alors qu'il envisage dans un contexte de diminution des effectifs de renforcer l'implantation à Montpellier!

Concernant les mutualisations des services supports, il précise qu'il faut passer d'un fonctionnement à 11 entités à un fonctionnement Cerema. Dans cet esprit, il y aura une refonte du service communication et 6 chantiers seraient en vue (paye, gestion individuelle ...). A l'inquiétude que nous avons exprimée sur des évolutions déjà engagées dans certains services, il a répondu que certaines directions démarraient trop tôt alors que le cadre n'était pas tout à fait défini : un rappel à l'ordre serait émis.

La CGT rappelle que la suppression des fonctions supports reporte sur les techniciens des charges de travail. Elle précise aussi qu'il y a un volume ahurissant de « reporting ». Elle suggère que la diminution de ces tâches libère du temps, notamment pour que la hiérarchie intermédiaire aille au contact des donneurs d'ordre. Il nous est précisé que les demandes incessantes de tableaux ne pouvaient pas continuer.

La CGT s'est aussi inquiétée du manque de dialogue avec les Organisations Syndicales depuis la mise en place de la nouvelle équipe de direction. La direction a reconnu les faits et annonce des réunions de concertation sur l'ensemble des chantiers. La CGT a répondu qu'elle n'assurera sa présence que s'il existe des espaces de négociation.